

Département : VIENNE
Commune : SAVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 30 JUILLET 2015

Étaient présents : Mmes et MM. Roland VAILLIER, Maryvonne DELAGRANGE, Jean-Claude LAFRECHOUX, Karine ANASTASI, Michelle CAILLAUD, Ginette BOUYER, Jean-Christophe ROY, Katia GAUDIN, Mickaël COLIN, Nicolas BROSSARD, Suzie PORTEJOIE, Jacques AUGRIS.

Étaient excusés : M. André RIGNAULT, Mme Carole BLAIN, Mme Catherine AMBAYE

Pouvoirs : M. André RIGNAULT à Mme Karine ANASTASI, Mme Carole BLAIN à Mme Maryvonne DELAGRANGE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Jean-Christophe ROY a été élu secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2015
2. DROITS DE PRÉEMPTION
3. RÉVISION DU LOYER – LOGEMENT COMMUNAL 24 QUARTIER DE L'ÉRABLE
4. DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR LA RÉALISATION DES DIAGNOSTICS ACCESSIBILITÉ ET ÉNERGÉTIQUE POUR LES ERP
5. SUBVENTION A L'ASSOCIATION FIGARO SI FIGARO LA POUR LA REPRÉSENTATION DE « ROMÉO ET JULIETTE »
6. REMPLACEMENT DU POTEAU D'INCENDIE A VILLENEUVE
7. ACQUISITION DE PANNEAUX DE POLICE ET MIROIRS
8. DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS
9. PROMESSE DE CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LA SOCIÉTÉ EOLE-RES
10. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET LA RÉALISATION DES TRANCHÉES POUR LES DIFFÉRENTS OPÉRATEURS « RUE DES ALOUETTES – VERGNÉ »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte cet ajout à l'ordre du jour.

- **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 JUIN 2015**
Après lecture, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions et propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2015.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la séance du 25 juin 2015.
- **DROITS DE PRÉEMPTION**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :
 - Section A 943 et A 1087 « Champagné-Lureau »
 - Section C 1107 « Les Grands Pâtis »
 - Section G 1797 et G 927 « Le Breuil Margot »
- **RÉVISION DU LOYER – LOGEMENT COMMUNAL 24 QUARTIER DE L'ÉRABLE**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a décidé de procéder à la révision du loyer par l'application de l'indice de référence, ce qui représente une augmentation 0.08 %, et qui porte le loyer à 464.19€ à compter du 1^{er} août 2015
- **DÉLÉGATION DE MAÎTRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR LA RÉALISATION DES DIAGNOSTICS ACCESSIBILITÉ ET ÉNERGÉTIQUE POUR LES ERP**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, sollicite la Communauté de Communes pour la réalisation des études diagnostics accessibilité des ERP de la Commune et lui délègue la maîtrise d'ouvrage. Autorise Monsieur le Maire à signer les documents utiles à la réalisation de cette opération.

➤ **SUBVENTION A L'ASSOCIATION FIGARO SI FIGARO LA POUR LA REPRÉSENTATION DE « ROMÉO ET JULIETTE »**

Le Conseil Municipal accepte de verser une subvention de 750 € maximum.

➤ **REPLACEMENT DU POTEAU D'INCENDIE A VILLENEUVE**

Le conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 1 920 € TTC établi par Eaux de Vienne – Siveer pour le remplacement du poteau d'incendie de « Villeneuve ».

➤ **ACQUISITION DE PANNEAUX DE POLICE ET MIROIRS**

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'acheter les panneaux et des miroirs pour un montant de 4 433.28 € auprès de LACROIX Signalisation

➤ **DÉCISION MODIFICATIVE DE CRÉDITS N°2 (COMMUNE)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de procéder aux virements ci-après :

INVESTISSEMENT

- 21312 (21) – 0102 : - 5 420 €
- 21568 (21) – 0092 : 1 920 €
- 21578 (21) – 0109 : 3 500 €

➤ **PROMESSE DE CONVENTION DE SERVITUDES AVEC LA SOCIÉTÉ EOLE-RES**

Conformément aux dispositions des articles 432-12 du Code Pénal et L2131-11 du CGCT, Monsieur VAILLIER Roland, Maire, Madame CAILLAUD Michelle, Conseillère Municipale et Monsieur AUGRIS Jacques, Conseiller Municipal quittent la salle pour ne pas participer au débat ni au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés, par 8 voix pour, 2 voix contre (Mme Karine ANASATASI et par pouvoir M. André RIGNAULT) et une abstention (Mme Katia GAUDIN), autorise Madame Maryvonne DELAGRANGE, 1^{ère} Adjointe, à signer une promesse de convention de servitude d'accès et de passage de câbles sur les chemins ruraux suivants : CR de Chez Brumelot aux Sancis, CR du Chaffaud, CR du Chaffaud à Joussé, CR de Champagné-Lureau à Plaisance, CR di Bois Pinson, CR du Colombier à Charroux, CR de Chez Chauveaux à la Claie, CR de la Martinière à la Bernardrie, CR de Brux à Charroux, CR des Roches à la Bernardrie, CR de la Chauffière à la Seppe, CR des Pellerins et CR de la Seppe à Chez Benest, avec la société EOLE-RES en vue de déposer les dossiers de demande d'autorisation

➤ **CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'EXTENSION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET LA RÉALISATION DES TRANCHÉES POUR LES DIFFÉRENTS OPÉRATEURS « RUE DES ALOUETTES – VERGNÉ »**

Après lecture des propositions établies par SRD, pour l'extension des réseaux, (participation SRD 40% sur extensions déduite) d'un montant de 7812.71 € pour l'extension du réseau électrique, d'un montant de 5 463.36 € pour la surlargeur de tranchée pour les autres réseaux, d'un montant de 3 468.62 € pour le raccordement (tranchée remise) et du devis de la Sarl BARRÉ FILS d'un montant de 8 627.52 € pour la réalisation des tranchées pour tous les opérateurs.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés retient la proposition de SRD d'un montant de 3 468.62 € (tranchée remise) et le devis de la Sarl BARRÉ fils d'un montant de 8 627.52 € pour la réalisation des tranchées. Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants. Dit que la dépense est inscrite en investissement au budget 2015.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Mickaël COLIN signale que la végétation gêne la visibilité au stop de la Route de Roche. Mme Karine ANASTASI fait remarquer que c'est identique Route de Montmorillon au niveau des chicanes et Mme Ginette BOUYER dit qu'en sortant de la boulangerie, côté gauche, c'est la même chose.

Monsieur Mickaël COLIN fait remarquer qu'il faudrait revoir les conditions de sécurité lors de la taille sur la RD 148 notamment à cause des camions qui roulent beaucoup trop près des employés.

Monsieur le Maire donne lecture :

- du mail de la Communauté de Communes au sujet des transports scolaires à la rentrée.
- De l'invitation à la nuit romane et au marché des arts et des producteurs, le 6 août à Champagné-St-Hilaire.
- Du planning et du détail des travaux de voirie 2015 établi par la Communauté de Communes. Les travaux sur la commune auront lieu de la semaine 44 à la semaine 47, pour un montant total de 87 065.38 €.

Une information est donnée sur le projet de pose de filets au stade, côté parking. Possibilité de subvention par le district de la Vienne.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 26 minutes.